

I – FINANCES COMMUNALES

I.1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les services fiscaux ont notifié les bases d'imposition pour l'année 2012 :

TAXES	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ASSURE	MONTANT COMPENSATOIRE
Taxe d'habitation	7.345.000 €	12,80 %	940.160 €	43.507 €
Foncier bâti	4.457.000 €	14,00 %	623.980 €	5.854 €
Foncier non bâti	55.500 €	25,18 %	13.975 €	1.239 €
Taxe professionnelle				3.418 €
TOTAL			1.578.115 €	54.018 €

Si l'on ajoute le produit assuré et les allocations compensatrices, le produit fiscal assuré s'élève à : **1.632.133 €** (soit une augmentation de 5,33 % par rapport à 2011). Dans ces conditions, il est proposé à l'assemblée délibérante de maintenir les mêmes taux d'imposition pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal,
à l'**UNANIMITE** des membres présents,

⇒ **Adopte** les taux proposés.

Voir délibération.

I.2. BUDGET PRIMITIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – Dépenses de fonctionnement

⇒ Les charges à caractère général s'élèvent à	1.104.200,00 €
⇒ Les charges de personnel s'élèvent à	1.746.500,00 €
⇒ Les charges de gestion courante s'élèvent à	337.690,00 €
⇒ Les atténuations de produits s'élèvent à	54.000,00 €
⇒ Les charges financières s'élèvent à	89.286,01 €
et se décomposent ainsi :	
➤ <i>intérêts des emprunts communaux</i> 27.966,00€	
➤ <i>intérêts des autres dettes</i> 63.498,08 €	
➤ <i>intérêts courus non échus</i> -2.178,07 €	
⇒ Les charges exceptionnelles s'élèvent à	1.000,00 €
⇒ La dotation aux amortissements s'élève à	99.697,93 €
⇒ Les dépenses imprévues s'élèvent à	78,70 €
⇒ Le virement à la Section d'Investissement s'élève à	566.168,36 €

AU TOTAL LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
S'ELEVENT A 3 998 621,00 €

2 – Recettes de fonctionnement

⇒ Les produits des services s'élèvent à	233.500,00 €
⇒ Impôts et taxes s'élèvent à	2.001.904,00 €
⇒ Les dotations et participations s'élèvent à	1.334.717,00 €
⇒ Les autres produits de gestion courante s'élèvent à	425.000,00 €
⇒ Les produits exceptionnels s'élèvent à	500,00 €
⇒ Les atténuations de charges s'élèvent à <i>au titre du remboursement sur rémunération du personnel.</i>	3.000,00 €

AU TOTAL LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ELEVENT A 3 998 621,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Dépenses d'investissement

⇒ Le remboursement du capital des emprunts s'élève à	157.877,29 €
Il se décompose ainsi :	
➤ <i>Capital des emprunts communaux</i>	71.118,57 €
➤ <i>Capital des emprunts SIVOM</i>	86.758,72 €
⇒ Les dépenses d'équipement individualisées en opérations s'élèvent à	725.775,00 €
et se décomposent ainsi :	
➤ <i>Aménagement locaux CCAS</i>	- 30.000,00 €
➤ <i>Travaux Château-Musée</i>	20.000,00 €
➤ <i>Acquisition Propriété La Plaine Fleurie</i>	500.000,00 €
➤ <i>Travaux bâtiments communaux</i>	30.000,00 €
➤ <i>Rénovation Eglise Sainte-Rosalie</i>	90.000,00 €
➤ <i>Travaux divers aux écoles</i>	15.000,00 €
➤ <i>Travaux et aménagements divers</i>	80.000,00 €
➤ <i>Réaménagement école primaire 3ème tranche</i>	10.525,00 €
➤ <i>Revêtement synthétique du stade</i>	10.250,00 €
⇒ Les dépenses d'équipement non individualisées s'élèvent à	67.000,00 €
et se décomposent ainsi :	
➤ <i>Autres collections et œuvres d'art</i>	2.000,00 €
➤ <i>Matériel de bureau et informatique</i>	10.000,00 €
➤ <i>Mobilier</i>	25.000,00 €
➤ <i>Autres immobilisations corporelles</i>	30.000,00 €
⇒ Les restes à réaliser de l'année 2011 s'élèvent à	525.000,00 €

EN DEFINITIVE, LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT S'ELEVENT A 1 475 652,29 €

2 – Recettes d'investissement

⇒ Les subventions d'investissement s'élèvent à	472.786,00 €
⇒ Les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à	270.000,00 €
Elles se décomposent de la manière suivante :	

- 250.000 € au titre du FCTVA
- 20.000 € au titre de la TLE.
- ⇒ **Les amortissements des immobilisations s'élèvent à 99.697,93 €**
- ⇒ **Le virement de la Section de Fonctionnement s'élève à 566.168,36 €**
- ⇒ **Les restes à réaliser de l'année 2011 s'élèvent à 67.000,00 €**

EN DEFINITIVE, LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
S'ELEVENT A | 475 652,29 €

TOUTES SECTIONS CONFONDUES LES DEPENSES ET LES RECETTES S'EQUILIBRENT A 5 474 273,29 €

Adopté à l'**UNANIMITE** des membres présents.